

Compte rendu du conseil municipal du 21 février 2017

Membres présents : 11

Membres excusés : F. LERDA, C. COGNET, C. BOISSY, S. PALLARES

Secrétaire de la séance: Pascale LABEDENS

Renouvellement du contrat d'assurance statutaire pour le personnel communal

M. CAPDEQUI propose le renouvellement du contrat d'assurance statutaire pour le personnel communal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents.

Budget du lotissement

M. CAPDEQUI explique qu'il convient de prendre une délibération concernant l'option de récupération de TVA sur le budget lotissement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents.

Syndicat mixte de gestion Adour et affluents

M. CAPDEQUI présente la fusion entre les trois syndicats de l'eau ainsi que le nouveau périmètre du nouveau syndicat mixte de gestion Adour et Affluents.

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents.

Modifications des statuts du Syndicat départemental de l'énergie (SDE)

M. CAPDEQUI présente les modifications des statuts du Syndicat départemental de l'énergie (SDE).

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents.

Travaux de la salle des fêtes

M. CAPDEQUI informe que la commission travaux s'est réunie le 31/01/2017.

Les renégociations effectuées par l'architecte n'ont pas permis de rentrer dans l'enveloppe budgétaire.

Une nouvelle réunion de la commission se déroulera ultérieurement.

Une demande de subvention parlementaire sera envoyée à Mme DUBIE, députée.

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents.

Contrat emploi aidé

M. CAPDEQUI indique le besoin d'un emploi à mi-temps pour l'entretien du village.

Il propose de faire appel à Pôle Emploi pour trouver un agent en contrat aidé.

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents.

Travaux sur le terrain Manches

M. CAPDEQUI informe que les travaux de raccordement des réseaux au terrain appartenant à M. MANCHES seront pris en charge pour :

- 5200 € par la SDE
- 3955 € par la commune

Maison Mariette

M. CAPDEQUI informe de la mise en vente de la maison Mariette . Un agent immobilier évaluera le bien.

Vote des comptes administratifs

Mme LABEDENS présente les comptes administratifs des budgets communal, assainissement et lotissement.

M. CAPDEQUI soumet au vote ces trois comptes administratifs.

- Vote du compte administratif lotissement :

Dépenses d'investissement : 0

Recettes d'investissement : 0

Dépenses de fonctionnement : 0

Recettes de fonctionnement : 0

Le solde du compte administratif est de 0.

- Vote du compte administratif assainissement :

Dépenses d'investissement : 156 063,39 €

Recettes d'investissement : 104 907,64 €

Dépenses de fonctionnement : 94 817,06 €

Recettes de fonctionnement : 259 098,54 €

Le solde du compte administratif est de + 113 126,03 €.

- Vote du compte administratif communal :

Dépenses d'investissement : 121 518,21 €

Recettes d'investissement : 108 441,64 €

Dépenses de fonctionnement : 259 155,77 €

Recettes de fonctionnement : 630 976,23 €

Le solde du compte administratif est de + 358 743,89 €

Point sur les différentes réunions

Mme LABEDENS informe s'être rendue à une réunion organisée par la Préfecture le 01/02/17.

Il a été indiqué qu'à compter du 06/03/2017 les dossiers de cartes d'identité ne seront plus donnés et transmis par la plupart des mairies. Seules 14 communes du département dont Vic-en-Bigorre seront habilitées à traiter les dossiers de carte d'identité.

Par ailleurs, à compter de l'automne 2017, les services de la Préfecture n'accueilleront plus le public

pour la gestion des permis de conduire et des cartes grises.